

ID: 004-210400271-20230117-02203-DE

## MAIRIE DE BEVONS DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

N° 02/2023

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-trois et le dix-sept janvier à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de BEVONS régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur HUSER Marc, Maire.

Présents: Mesdames GRONCHI Karine, JULIEN Valérie, Messieurs DA PRATO Joël, HUSER Marc,

PIZOIRD Vincent, PLAUCHE Jonathan, PLAUCHE Régis, THOMAS Frédéric

Absents excusés: Mesdames LEAL Séverine, MAZIERE Audrey, Monsieur SCOTTI Patrick

Convocation et affichage: 12/01/2023

Secrétaire de séance : Monsieur PLAUCHE Régis

Nombre de membres en exercice: 11 Nombre de membres présents : 8

## Objet: VIREMENT DE CREDIT – BUDGET PRINCIPAL 2022

Monsieur le Maire indique qu'il y a un dépassement de crédit au chapitre 65 – autres charges de gestion courantes – et que des virements de crédits d'ordre budgétaire sont nécessaires sur le budget principal. Il propose donc les opérations suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Compte imputation	Montant	Compte imputation	Montant
022 – Dépenses imprévues	-1400,00		
65- Autres charges gestion courante			
6531- indemnités élus	600,00		
65888 - autres	800,00		
Dépenses fonctionnement	0	Recettes fonctionnement	

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer sur ces différents points.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les virements de crédits proposés ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus. Pour copie conforme,

BEVONS le 19 janvier 2023,

Le Maire,

**Marc HUSER** 

Le secrétaire

PLAUCHE Régis